

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15^{ème}
Nom de site		Numéro	T10648
Adresse du site	12, rue César Franck	Hauteur	R+6 (33m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout fréquences sur un site existant 2G/3G/4G et suppression d'un azimut		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	NC
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	08/06/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	08/08/2020
Historique et contexte	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et suppression de l'azimut 330°, avec 2 antennes orientées vers les azimuts 120° et 230°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	4° à 8°
Estimation	120° <5V/m - 230° <5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6 33m
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 2 antennes panneaux existantes par 2 nouvelles antennes pour accueillir une nouvelle fréquence et à supprimer une antenne
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue
Hauteur antennes/sol	28.71m (120°) et 26.51m (230°)

Date :

Conformité du dossier

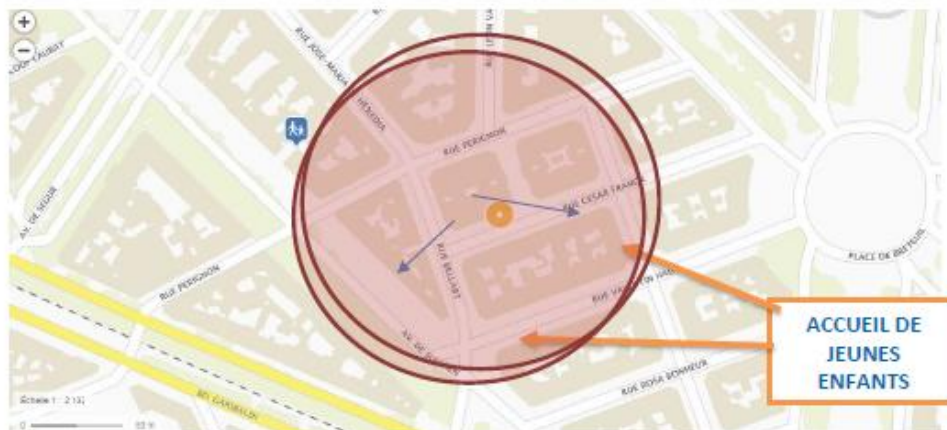
Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	15 rue VALENTIN HAUY	R+0	non	70m	<1V/m
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	8 rue BOUCHUT	R+0	oui	80m	<1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Localisation des établissements particuliers dont l'emprise est située dans un rayon de 100 m.



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

Simulation et conformité au seuil de la Charte

LA SIMULATION EST CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

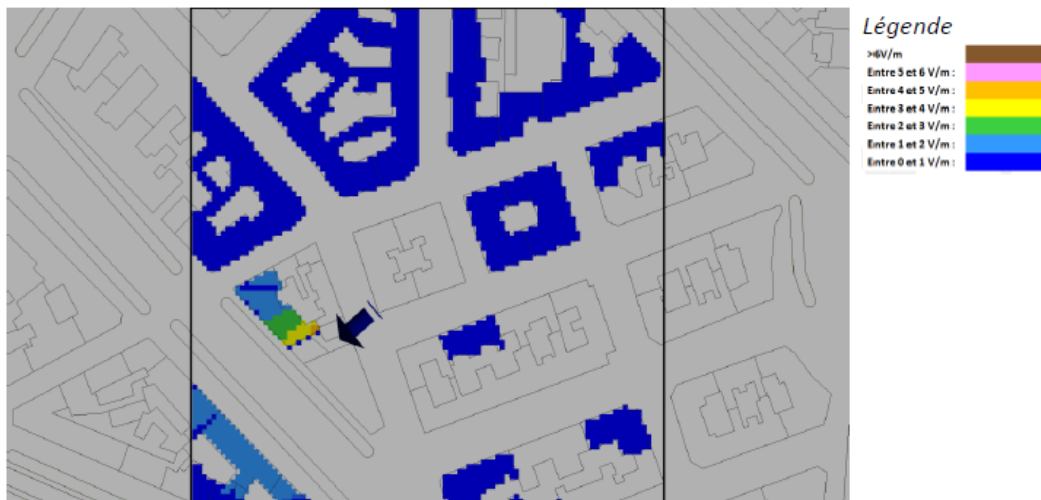
a. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



b. Azimut 230°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 230°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 230°	Azimut 120°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est compris entre 0 et 1 V/m (2 site(s) sensible(s) dans la zone d'étude).

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



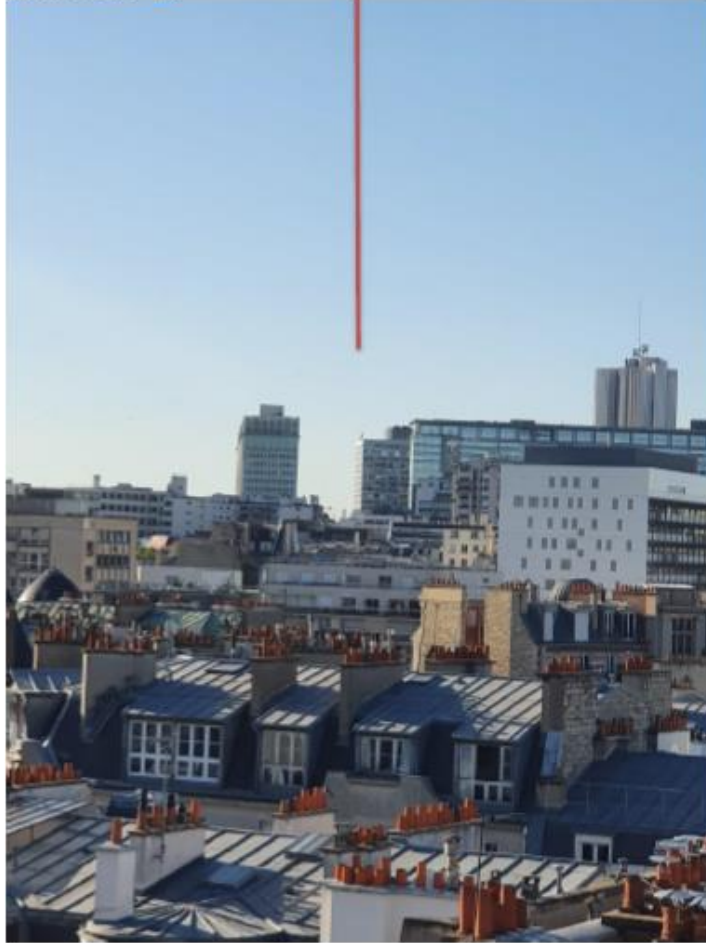
Aucune modification visible

Etat projeté : pas de modification visible



Vue des Azimuts

Azimut 120 ° :



Azimut 230 ° :

